



Zagreb, 27 mars 2020

Chère collègue, cher collègue,

J'ai le regret de vous informer que la LXIII^e COSAC, qui devait se tenir du 24 au 26 mai 2020 à Zagreb, est annulée en raison de la pandémie de COVID-19 et des conséquences du tremblement de terre qui a frappé Zagreb le 22 mars 2020.

Mes collègues de la commission des affaires européennes du Parlement croate et moi-même nous réjouissons à l'idée de vous accueillir en mai à Zagreb, où nous souhaitons apporter certains changements au format de la réunion de la COSAC, tels que discutés lors de la réunion des présidents en janvier. Cependant, les circonstances sans précédent auxquelles nous sommes tous confrontés en ces jours difficiles, ainsi que les dégâts causés aux locaux du Parlement croate lors du tremblement de terre, limitant davantage nos capacités, ne nous laissent pas d'autre choix que d'annuler le reste des activités prévues dans le cadre de la dimension parlementaire de la présidence croate du Conseil de l'Union européenne, y compris la LXIII^e COSAC.

Dans le but de s'assurer que la COSAC reste un forum pertinent d'échange interparlementaire et un canal de communication avec les institutions de l'Union européenne, nous proposerons dans les prochains jours de procéder à un échange de vues par voie électronique en lieu et place de la réunion.

Chère collègue, cher collègue, je vous prie de veiller à votre sécurité et d'agréer l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Domagoj Ivan MILOŠEVIĆ
Président de la commission
des affaires européennes